



LES RENDEZ-VOUS DU PIPAME



Industries culturelles et créatives : les actifs immatériels comme facteur de croissance

■ *Le 20 mars 2012
de 9h à 13h*

Industries culturelles et créatives : les actifs immatériels comme facteur de croissance

Les **industries culturelles et créatives (ICC)**, longtemps considérées comme marginales, suscitent depuis un peu plus d'une décennie une attention particulière. Étant donné la place croissante qu'elles sont amenées à prendre dans notre économie, une meilleure connaissance des entreprises culturelles et créatives constitue un enjeu important pour en favoriser le développement.

Comme dans tous les secteurs, le capital financier demeure essentiel dans les activités culturelles et créatives. Mais peut-être plus qu'ailleurs, la création de valeur fait intervenir des actifs immatériels complémentaires essentiels : talents, savoir-faire, outils créatifs, capacité de collaboration.

Conscients d'un tel enjeu, le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (la DGCIS) et le ministère de la Culture et de la Communication (le DEPS) ont lancé, dans le cadre du PIPAME, une étude prospective, confiée au cabinet Akoya Consulting, sur la gestion des **actifs immatériels** dans les industries culturelles et créatives.

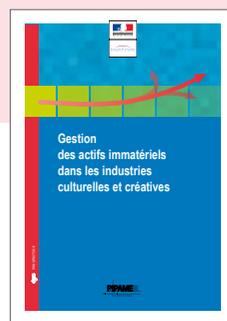
Cette étude s'intéresse à trois secteurs en particulier, l'architecture, le design textile et le jeu vidéo, où elle identifie les meilleures pratiques de gestion des actifs immatériels et examine dans quelle mesure elles peuvent être appliquées à d'autres industries culturelles et créatives.

Ce nouveau « Rendez-vous du PIPAME », intitulé « **Industries culturelles et créatives : les actifs immatériels comme facteur de croissance** », donnera lieu à une présentation des résultats de cette étude.

Deux tables rondes, réunissant des professionnels et des experts du domaine, prolongeront la réflexion, sur les thèmes :

- Compétences et management
- Collaborations et réseaux

Cette manifestation est ouverte à l'ensemble des professionnels et acteurs, privés ou publics, concernés.



Les Rendez-vous du Pipame

Le Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (Pipame) est une instance interministérielle à laquelle participe une dizaine de ministères et d'organismes publics (ministères chargés de l'Écologie, de l'Agriculture, de la Santé, de la Culture et de la Communication, de la Défense, le Centre d'analyse stratégique et la DATAR). La DGCIS en assure le secrétariat général.

Sa mission est d'apporter aux acteurs publics et privés des éléments de réflexion sur l'évolution des principaux secteurs économiques à l'horizon des dix prochaines années, et de leur proposer des préconisations d'action pour accroître la compétitivité des entreprises françaises.

Le PIPAME a publié plus d'une vingtaine d'études significatives dans des domaines clés (la chimie, l'agroalimentaire, l'automobile, l'aéronautique, la logistique, le commerce, la santé...). Elles sont consultables sur le site internet du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : www.industrie.gouv.fr

Un cycle de séminaires « Rendez-vous du PIPAME » a été initié pour valoriser les études auprès des entreprises et des acteurs du développement économique, publics comme privés. Six séminaires ont ainsi abordé les thèmes liés à la chimie, l'automobile, l'industrie de la santé à travers les biomarqueurs et les dispositifs médicaux, la logistique et le m-tourisme.

Programme

9h – Accueil et café de bienvenue

9h15 – Ouverture

- François MAGNIEN (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, DGCIS, secrétaire général du PIPAME).
- Christopher MILES (ministère de la Culture et de la Communication, secrétaire général adjoint).

9h45 – Restitution de l'étude « Gestion des actifs immatériels dans les industries culturelles et créatives » Akoya Consulting.

10h30 – Première table ronde : « Compétences et management »

L'inventivité, le talent, la technicité, le charisme, la passion sont les clés du succès des entreprises culturelles et créatives. Mais comment attirer et faire fructifier ces compétences au sein des entreprises ? Comment les maintenir et les renouveler ? Comment cette dimension managériale est-elle prise en compte dans les écoles de formation des créateurs ?

Cette table ronde réunira des représentants du ministère de la Culture et de la Communication, sous-direction de l'Architecture et de la Qualité de la Construction, du Syndicat National du Jeu Vidéo, de l'Institut Français de la Mode et de l'agence de tendances Nelly RODI.

11h30 – Deuxième table ronde : « Collaborations et réseaux »

En quoi et comment les collaborations entre entreprises, l'appartenance à des réseaux formels ou informels constituent-elles des atouts et participent-elles à la création de valeur dans les entreprises culturelles et créatives ? Comment susciter et valoriser ces collaborations ? Avec qui ? Pour quoi faire ?

Cette table ronde réunira des représentants de l'Atelier Français, des pôles de compétitivité Alsace Énergie-vie, Imaginove, et de l'entreprise de création de jeux vidéo pour smartphones Bulkypix.

12h30 – Synthèse et conclusion

- Jean-Claude DUPUIS (Observatoire de l'Immatériel - sous réserve).
- Émilie PIETTE (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, DGCIS, sous-directrice des Biens de consommation, de la Mode, du Luxe, et du Design).

Informations pratiques

Nous contacter

dgcis-etudes@finances.gouv.fr

Se rendre sur place

Institut Français de la Mode
36, quai d'Austerlitz - 75013 Paris

Métro : Gare d'Austerlitz (lignes 5 et 10), Quai de la Gare (ligne 6),
Gare de Lyon (RER A, lignes 1 et 14 - sortie N° 13, rue Van Gogh)

RER C : Gare d'Austerlitz

Bus : Gare d'Austerlitz (lignes 24, 57, 63, 89, 91)

Accès voitures : Parking payant accessible par le 29, quai d'Austerlitz

S'inscrire en ligne

<http://www.industrie.gouv.fr/p3e/seminaires/actifs-immateriels/>

Participation gratuite, dans la limite des places disponibles.

Ce séminaire vous est proposé par :

**La Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et
des Services (DGCIS) du ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie**

**Le Département des Études et de la Prospective (DEPS)
du ministère de la Culture et de la Communication**



direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

